

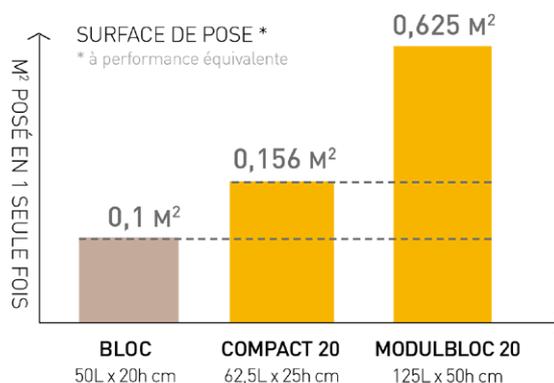
Xella affirme son expertise en matière de protection coupe-feu avec le lancement de 3 nouvelles solutions YTONG



Avec le lancement de nouveaux produits hautes performances destinés aux experts du mur coupe-feu, Xella se positionne comme le partenaire de solutions constructives avec une offre complète de murs séparatifs et cloison coupe-feu en béton cellulaire.

Parmi cette offre 3 nouveautés majeures :

- Modulbloc, les grands blocs qui couvrent 6 fois plus de surface que le bloc 0,5x0,2
- Murfor®, l'armature métallique Bekaert pour supprimer les chaînages en béton armé
- les solutions d'ancrages sur ossature béton armé et métal pour une sécurisation maximum de la mise en œuvre.



Nouveautés 2018 : une réponse adaptée à chaque mur coupe-feu

C'est dans ce contexte que Xella, présente ses nouveautés YTONG pour démultiplier les atouts du mur coupe-feu en béton cellulaire.

→ MODULBLOC : le grand bloc en béton cellulaire : 1 seule opération = 6 blocs traditionnels

Une solution particulièrement performante pour les chantiers de grande envergure.

Le Modulbloc permet de poser jusqu'à 6 x plus de surface en une seule opération et crée un gain de temps lors de la mise en œuvre (jusqu'à 10 m²/heure posés par équipe de 2 personnes).



Il offre une liberté de conception et sa pose mécanisée (outillage et pince de levage intégrés à l'offre grand bloc) réduit la pénibilité sur chantier. Comme tous les éléments de la gamme coupe-feu YTONG, les murs en modulblocs sont légers et utilisables pour tous les murs coupe-feu sans limites de dimensions.

Caractéristiques techniques :

- Dimension : 625 L x 500 H mm x 200 mm ép.
- Masse surfacique = 110 kg/m²

→ MURFOR : maçonnerie armée pour supprimer les chaînages en béton armé

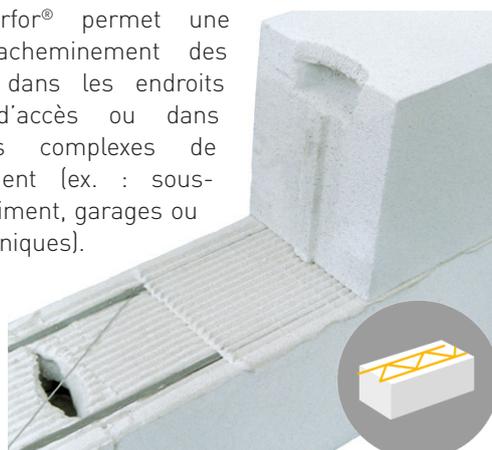
Xella ajoute une nouvelle référence à sa gamme coupe-feu YTONG : l'armature métallique Murfor® développée par Bekaert. Elle s'intègre directement dans les joints de la maçonnerie en remplacement des chaînages habituels verticaux et horizontaux.

Murfor® s'impose par sa simplicité de mise en œuvre car cette solution ne nécessite ni béton coulé, ni chaînages, ni accessoires spécifiques. Elle renforce la résistance aux efforts transverses et apporte une grande liberté pour la conception et la réalisation de mur coupe-feu.

Caractéristiques techniques

- Dimensions : disponible en différentes largeurs de 4 à 14 cm
- Conforme au DTU 20.1 – ouvrage en maçonnerie de petits éléments

Enfin, Murfor® permet une facilité d'acheminement des matériaux dans les endroits difficiles d'accès ou dans les zones complexes de cloisonnement (ex. : sous-sols de bâtiment, garages ou locaux techniques).



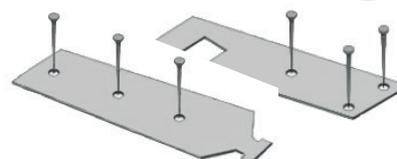
- Conforme à la norme Eurocode 6 sur le calcul des ouvrages en maçonnerie.
- Conditionnement : pièces de 3 mètres linéaires

→ Solutions d'ancrages destinées à tous types de structures existantes

La gamme YTONG s'étoffe et intègre 2 nouveaux accessoires :

- des platines d'ancrages dédiées à la fixation des murs coupe-feu sur des ossatures métalliques,
- des platines d'ancrages dédiées à la fixation des murs coupe-feu sur des ossatures en béton armé,

Ces accessoires sont compatibles avec toutes les solutions Ytong que la pose de la maçonnerie soit manuelle ou mécanique. Ils assurent une sécurisation maximum de la mise en œuvre.





Les atouts majeurs de l'offre coupe-feu en béton cellulaire

Adaptées à tous types d'applications en neuf comme en rénovation **ces solutions garantissent une haute performance coupe-feu :**

- matériau classé A1- point de fusion 1200°C
- ne dégage aucun gaz toxique ou inflammable
- nombreux PV Feu de 1h30 à 4h

Au-delà de ses performances, **la gamme coupe-feu YTONG séduit grâce à une grande facilité de mise en œuvre.**

- murs coupe-feu toute hauteur sans recouplement
- léger sur dalle existante
- stable sans tenue en tête
- matériau naturellement blanc qui assure une bonne luminosité du bâtiment

Les produits YTONG assurent une bonne résistance au feu et à l'humidité. En cas de sinistre les propriétés

minérales du béton cellulaire lui permettent de ne pas être dégradé par le feu ni par l'intervention des pompiers. Il résiste à la pression de la lance incendie et la remise en état du bâtiment est accélérée avec un coût réduit.

Avec une isolation thermique élevée, la gamme coupe-feu est idéale pour les applications nécessitant une double exigence coupe-feu et thermique notamment dans les bureaux, locaux industriels...

En résumé, cette nouvelle offre coupe-feu permet de répondre à tous types de chantiers et chacune de ces nouveautés est compatible avec l'ensemble des solutions YTONG.



Xella propose également un service d'aide au dimensionnement des murs coupe-feu (en maçonnerie armée ou chaînée) à destination des bureaux d'études.

Un contexte réglementaire pour protéger les biens et les personnes

Les exigences coupe-feu dépendent de la nature des bâtiments.

La réglementation incendie prévoit l'existence de trois types d'ouvrages séparatifs coupe-feu dans les bâtiments industriels. **Les murs doivent être construits avec des matériaux incombustibles A1 et les exigences coupe-feu dépendent du type de séparatifs :**

- le mur séparatif coupe-feu (MSCF) : CF 4h
- le mur séparatif ordinaire (MSO) : CF 2h
- le compartiment à l'épreuve du feu (CEF) : CF 1h30.

Ils doivent également résister mécaniquement aux chocs ainsi qu'à l'action des lances incendie.

Ces dispositifs constructifs visent à limiter le développement et la propagation du feu et des fumées.

Le respect de ces règles permet de faciliter l'évacuation des personnes, de sécuriser l'intervention des sauveteurs et de protéger le bâtiment et les produits stockés.

En complément de la réglementation, l'APSAD (Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurance Dommage) définit un ensemble de règles constructives dont le respect permet de bénéficier de réductions de primes d'assurance. La réglementation APSAD R15 est relative aux ouvrages séparatifs coupe-feu dans les bâtiments industriels.

CONTACTS MÉDIAS

Xella

ZA le Pré Châtelain - Saint-Savin
F-38307 BOURGOIN-JALLIEU Cedex
www.ytong.fr

Le Crieur Public

Christelle Dubourg / Tél. : +33 (0)6 13 82 17 68
christelle.dubourg@lecrieurpublic.fr
[@chris_dubourg](https://twitter.com/chris_dubourg)

Communiqué de presse et visuels téléchargeables en salle de presse www.lecrieurpublic.fr

